



EN BREF :

- État de la situation.
- Pourriture noire.

ÉTAT DE LA SITUATION

Les deux points les plus marquants concernant la vigne présentement sont la progression de la pourriture noire et l'absence d'insectes à des seuils nuisibles.

Région	Stade phénologique	Observations
	19 juillet 2006	
Québec	Baies de la taille d'un pois	Présence d'antracnose et de mildiou
Chaudière-Appalaches	Baies de la taille d'un pois	Présence de mildiou
Centre-du-Québec	Baies de la taille d'un pois	Présence de mildiou et du puceron galligène de la vigne (phylloxera)
Laurentides	Baies de la taille d'un pois	Progression de la pourriture noire
Laval/Lanaudière	Baies de la taille d'un pois à début de fermeture de la grappe	Présence de blanc, de mildiou et de pourriture noire
Montérégie	Baies de la taille d'un pois à début de fermeture de la grappe	Progression de la pourriture noire

POURRITURE NOIRE (*Guignardia bidwellii*)

Description

La pourriture noire est une maladie parasitaire (champignon) originaire de l'Amérique du Nord. On observe, sur les feuilles, des taches régulières de couleur « feuille-morte », bordées d'une ligne brune. Des petits points noirs brillants apparaissent à la périphérie des taches. Ces symptômes sont visibles des 2 côtés des feuilles.

Sur les grappes, la pourriture noire fait des taches arrondies, qui progressent et envahissent les baies en 2 à 3 jours. Les baies se colorent en brun, se dessèchent, se momifient et deviennent noir bleuté. La surface se couvre de pycnides qui libéreront l'inoculum (spores). Cet inoculum se propagera lors des pluies subséquentes.

Les grappes sont réceptives à l'infection, de la nouaison à la véraison.

Lutte contre la pourriture noire

Faites un dépistage. Pour reconnaître les symptômes de la maladie, vous pouvez visualiser quelques photos à l'adresse Internet suivante : <http://ohioline.osu.edu/hyg-fact/3000/3004.html>.

Il est possible que votre culture ne soit pas atteinte par la pourriture noire si toutes les conditions de développement de la maladie ne sont pas réunies. D'autre part, les fongicides utilisés contre le mildiou (par exemple DITHANE, MANZATE, DIKAR, CAPTAN, MAESTRO, POLYRAM) ont aussi un effet préventif contre la pourriture noire.

Quoi faire si vous trouvez de la pourriture noire dans le vignoble

1. **Taillez et brûlez** les tissus et les grappes infectées. S'il y a peu de dommages, cette action est possiblement suffisante.
2. Si les dommages sont étendus, **pulvérisez un fongicide curatif** et protectant. NOVA 40 W ou SOVRAN sont homologués en viticulture, ont des propriétés **curatives** et sont réputés efficaces contre la pourriture noire.
3. Par la suite, **faites des traitements préventifs jusqu'à la véraison**.

Consultez le bulletin **No 04** (<http://www.agrireseau.qc.ca/Rap/documents/b04vig06.pdf>) du 25 mai 2006.

Mise en garde

Veillez vous référer aux étiquettes des fabricants en ce qui concerne les doses, les modes d'application et les renseignements supplémentaires. En aucun cas, la présente information ne remplace les recommandations indiquées sur les étiquettes des pesticides; le Réseau d'avertissements phytosanitaires décline toute responsabilité relative au non-respect de l'étiquette officielle.

Fongicides contre la pourriture noire et délais à respecter

Nom commercial	Matière active	Préventif	Curatif	Délai de réentrée au champ	Délai avant récolte
CAPTAN (50 W, 50 WG, 50 WP, 80 WP, 80 WDG) SUPRA CAPTAN 80 WDG	Captane	X		72 heures	7 jours
Bouillie bordelaise : 3 kg de COPPER 53 W (CUIVRE 53 M) + 6 kg de chaux hydratée	Sulfate de cuivre tribasique + chaux hydratée	X		24 à 48 heures	1 jour
FERBAM 76 WDG	Ferbame	X		24 heures	7 jours
FLINT 50 WG	Trifloxystrobine	X		5 à 12 jours	14 jours
FOLPAN 50 WP FOLPAN 80 WDG	Folpet	X		24 heures	1 jour
MAESTRO 75 DF MAESTRO 80 DF	Captane	X		72 heures	7 jours
NOVA 40 W	Myclobutanil	X	X	Dès que le produit est sec	14 jours
POLYRAM 16 DUST	Métirame	X		N.D.	45 jours
POLYRAM DF	Métirame	X		24 heures	45 jours
SOVRAN	Krésoxim-méthyl	X	X	48 heures	14 jours



Texte rédigé par :

Martine Côté, agronome, Direction régionale Capitale-Nationale, MAPAQ

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
GINETTE LAPLANTE, technologiste agricole - Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
1355, rue Gauvin, bureau 3300, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8W7
Téléphone : 450 778-6530, poste 235 – Télécopieur : 450 778-6540
Courriel : ginette.laplante@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Louise Thériault, agronome, Lise Gauthier, d.t.a. et Isabelle Beaulieu, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – vigne – 20 juillet 2006

